



## Assemblée générale ordinaire du 4 avril 2009 à Chédigny

### RAPPORT MORAL 2008

Comme chaque année, nous avons fait le choix lors de notre Assemblée Générale ordinaire de ne pas passer en revue tous les spectacles de notre programmation 2008, mais un rapport d'activité de la programmation 2008 et le projet 2009 ont été distribués en janvier dernier aux municipalités adhérentes.

Sur le plan culturel cette année 2008 a été intéressante citons trois temps forts :

« La casquette de travers » à Tauxigny en mai, avec l'accueil de la Compagnie Patrick Cosnet avec Patrick Cosnet en personne qui nous a présenté de façon théâtrale les enjeux du développement rural.

L'édition de « Coté Jardin » de novembre 2008 a été de très bonne tenue et l'accueil de Steve Waring a impulsé une dynamique intéressante.

Dans un autre style, le concert de Mahama Konaté et son groupe Farafina Lili venus du Burkina Fasso a été une réussite et a bien terminé la programmation 2008. Il faut noter que ce concert programmé le 13 décembre à Genillé était le dernier d'une tournée organisée par l'association Doni Doni. Ce spectacle concluait une série de résidences dans des écoles de notre territoire dont deux étaient menées par nos adhérents.

Donc 2008, a été une année très correcte pour notre structure :

La qualité de la programmation a été appréciée par tous et régulièrement mise en avant par la presse locale, nous constatons une augmentation significative du nombre de spectateurs et un résultat financier modeste mais positif.

En ce qui concerne la fréquentation, même si certains d'entre nous sont rarement satisfaits du remplissage des nos salles, l'augmentation du nombre de spectateurs mérite d'être souligné puisque nous sommes passé de 1 967 spectateurs à 2 144 soit une augmentation de 9 %.

Nous devons souligner l'importance grandissante que prend «Côté Jardin » par rapport à l'ensemble de l'activité de NACEL, en terme de nombre de spectateurs, de nombre de spectacles, de charge de travail que nécessite son organisation.

Pour NACEL, l'année 2008 a été marquée par des changements de personnes :

- Le départ à la rentrée de septembre, de Jean Sébastien Hendoux-Hautcoeur et le recrutement de Saralou Metsch

Nouvelles Aspirations Culturelles En Lochois

3 bis place de la Mairie - 37310 CHEDIGNY

☎ 02.47.92.22.26      nacel2@wanadoo.fr

- Le départ à la retraite au début de l'année 2008 de Denise Labouyrie qui avait en charge notre comptabilité depuis les débuts de NACEL.

Nous avons confié cette mission, extrêmement importante pour une structure telle que la nôtre, à Monsieur Patrice Arnaudin, expert comptable dont le cabinet est installé à Veigné.

- Enfin les élections municipales de mars 2008 ont contribué au renouvellement d'une partie des administrateurs de notre association.

Nous tenons à souligner la qualité du climat de travail, la bonne entente qui règne au sein de notre association dont les prises de décisions se font toujours de manière consensuelle. La longueur de nos Conseils d'Administration, la «densité» des interventions de nos administrateurs lors de ces réunions attestent de l'implication de tous dans la vie de notre structure de développement culturel des petites communes du Lochois.

2008 restera l'année du départ de l'un de nos adhérents, Saint Senoch. Ce retrait s'est fait dans un climat très serein, sans aucune polémique. Nous avons pris acte de la décision de cette municipalité et tenons à saluer Henri Destroussel, adjoint de cette commune et le représentant à notre CA qui s'est impliqué durant de nombreuses années dans le projet de NACEL .

Nous avons accueilli après mars une nouvelle commune puisque Cormery a adhéré à notre association.

Après le changement de majorité du Conseil Général, nous avons pris l'initiative d'une démarche d'explication de notre action auprès des nouveaux responsables du département. Nous nous réjouissons de l'aboutissement positif de ce travail puisque Monsieur Bourdy, Vice Président chargé de la culture nous a assuré du soutien du Conseil Général et confirmé lors d'une rencontre le 3 mars dernier que notre convention de partenariat sera reconduite. L'éventualité d'une convention tri-annuelle a même été envisagée.

Depuis septembre 2008, NACEL est représenté au Conseil de Développement du Pays Touraine Côté Sud par notre trésorière Monique Bejon.

Durant 2008, l'ensemble des administrateurs de NACEL et les deux chargés de développement ont beaucoup travaillé. La tenue d'une dizaine de réunions de Conseil d'Administration a favorisé une vie associative riche et démocratique. En plus des dossiers habituels que nous constituons chaque année (celui du Contrat Régional de Saison Culturelle avec la Région Centre, du contrat de partenariat avec le Conseil Général d'Indre-et-Loire, les dix dossiers que nous établissons pour les municipalités adhérentes), nous avons recherché des subventionnements nouveaux (fondation SNCF, CETJS, Fondation SACEM...) et avons donc dû conduire un travail d'élaboration et réaliser un important travail administratif.

En 2008, nous avons mené à son terme, de façon très laborieuse le dossier d'exonération des charges sociales patronales ZRR qui a abouti à la validation de notre demande d'exonération, qui malheureusement s'arrêtera en septembre 2009. En lien avec cette demande d'exonération de charges NACEL a fait l'objet d'un contrôle

URRSAF en septembre. Le contrôleur de cet organisme n'a pas relevé d'irrégularité dans nos calculs de charges sociales et a validé les comptes qui avaient été faits par Denise Labouyrie, notre ancienne comptable.

Malgré la complexité et l'importance de tous ces dossiers qui nécessitent une quantité de travail grandissante, nous avons géré de façon satisfaisante le calendrier de dépôts des différents comptes- rendus et demandes de subvention.

En août, nous avons mis en place une commission d'embauche qui a conduit au recrutement de notre nouvelle Chargée de Développement et rédigé une fiche de poste pour cet emploi.

Comme chaque année, NACEL a répondu aux demandes d'aides (conseils, aide à la sélection de spectacles, recherches documentaires...) des adhérents qui le souhaitent. Notre permanent a également été détaché deux fois quinze jours à l'organisation de deux festivals portés par deux de nos adhérents.

A la fin de l'année 2008 nous avons entrepris un travail de «toilette» de nos statuts avec mise en place d'une commission spécifique, et de mise au point d'une charte de fonctionnement pour la réalisation de notre programmation.



*Une réunion de Conseil d'Administration, salle des fêtes de Cormery*

**Sur le plan culturel NACEL visera les actions suivantes :**

- La poursuite de l'adaptation de notre projet et de nos modalités de fonctionnement, aux souhaits des acteurs locaux de chaque commune adhérente,
- Le maintien de la qualité de notre programmation, de sa diversité dans ses formes d'expression et dans l'origine géographique des artistes....
- Toujours en matière de programmation, le maintien de l'option de proposer à notre public un nombre significatif d'artistes et compagnies du Lochois (minimum 20 % des spectacles).
- Le développement d'actions de médiation culturelle en direction de la population de notre territoire. Ces actions pourront prendre des formes diverses selon les communes, les publics visés, les spectacles proposés.
- La recherche d'une augmentation de notre public qui passera par un travail de fond sur la communication et par ces actions de médiation culturelle
- La mise en place d'un site internet.

**Sur le plan financier :**

Le contexte de crise que nous vivons va nous conduire à être encore plus attentifs aux contraintes financières et nous devons adapter notre fonctionnement pour prendre en compte :

- En matière de politique tarifaire, la nécessité de ne pas augmenter le prix d'entrée de nos spectacles.
- Les difficultés des municipalités en particulier pour nos petites communes pour boucler leur budget.
- La nouvelle politique de la Région Centre avec la signature d'un nouveau CRSC dont le montant global de la subvention et son taux sont annoncés à la baisse.
- La disparition en septembre 2009 de l'exonération ZRR des charges patronales pour notre chargée de développement.
- La gestion de notre trésorerie qui sera encore plus délicate puisque le calendrier de paiement de la dernière année du contrat CAP ASSO est différent des deux premières années et moins avantageux pour une association telle que la nôtre qui possède peu de trésorerie.
- La poursuite de recherche de financements complémentaires. Nous allons déposer une demande de subvention au Pays puisque les missions que NACEL poursuit correspondent aux actions retenues par le Contrat de Pays.
- La réalisation de notre objectif d'une augmentation de notre public nous permettrait également d'améliorer nos recettes.

Concrètement, sur le plan politico-administratif deux chantiers très importants sont à conduire au dernier trimestre 2009. Le premier consiste en la négociation de la poursuite de notre CAP-ASSO. Le second dossier d'importance sera la mise au point de la programmation 2010 qui devra prendre en compte le nouveau cadrage du Contrat Régional de Saison Culturelle. D'une part, nous devons prendre en compte la baisse du taux de la subvention. Et, d'autre part, une réflexion approfondie de notre équipe et une collaboration avec la Région Centre devront être

conduites pour retravailler l'arbitrage de la proportion programmation propre de NACEL , événements ponctuels de nos adhérents et festivals.

Pour conclure, nous voudrions faire référence aux débats du forum de la culture en Région Centre qui s'est tenu à Blois à la Maison de la Magie et auquel plusieurs membres de NACEL ont assisté. Au cours de cette journée, un consensus politique s'est dégagé pour affirmer qu'en temps de crise l'offre culturelle garde toute son importance. Naturellement NACEL se retrouve sur cette position.

Nous retenons de cette journée que les débats qui traversent NACEL, les problématiques que nous devons prendre en considération au niveau de notre territoire se retrouvent dans les préoccupations des responsables de la culture quels que soient la région de France, le milieu urbain ou rural, les structures porteuses... Par exemple en Lochois, nous parlons fréquentation et recherche d'une augmentation de notre public, les spécialistes de la culture parlent de la « nécessaire démocratisation de l'offre culturelle »...L'articulation de la juxtaposition de petits événements locaux, avec des événements de type festival, les actions de médiation (d'aller vers le public), l'éducation de la jeunesse aux diverses formes de la culture, le coût des spectacles sont également des thèmes abordés à Blois et qui font écho à un certain nombre de débats au sein des instances de notre association.

Enfin, nous voudrions également souligner l'importance économique non négligeable pour notre territoire qu'induisent les activités culturelles fédérées par NACEL. Le bilan 2008 du Contrat Régional de Saison Culturelle fait apparaître un montant total des dépenses de toutes les activités de NACEL, de nos adhérents pour les événements ponctuels et festivals de l'ordre de 400 000 €. Rappelons que cette somme concerne une dizaine de communes et uniquement les actions bénéficiant du soutien du Contrat de saison. Un chiffre à méditer...

Pour le Conseil d'Administration

Philippe Blondeau,

Président

***Rapport validé lors du CA du 25 mars 09***